

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Institut national de la statistique et de la démographie



Analyse thématique approfondie des données d'enquêtes



Inégalités d'accès l'éducation des enfants et leurs déterminants au Burkina Faso

Rédacteurs

Banza BAYA ; Aïssata SANE/CONGO ; Bernard BERE ; Soukeynatou FALL ;
Baguinébié BAZONGO ; Mady OUEDRAOGO ; Théophile TAPSOBA ;
Sansan Honkounne KAMBOU ; Zakaria KONCOBO ; Dramane SERME ; Didier
KAMBOU

Avec l'appui technique et financier de l'UNICEF



Décembre, 2015

Résumé

Cet article met en évidence les déterminants du statut de scolarisation des enfants (non scolarisation et de la déscolarisation) de 6-16 ans au Burkina Faso à partir des données de l'Enquête multisectorielle continue sur les conditions de vies des ménages réalisée en 2014 (EMC, 2014). Tout en déterminant le profil des enfants hors du système éducatif la présente étude permet d'identifier les déterminants du statut de scolarisation des enfants à partir d'une régression logistique binaire¹. De l'analyse économétrique il ressort que :

D'importantes inégalités existent en matière d'accès et de maintien des enfants à l'école selon le milieu de résidence. Les enfants du milieu rural ont 2,3 fois plus de risque d'être hors du système éducatif ; ceux des régions du sahel et de l'Est ont respectivement 6 fois et 4 fois plus de risque d'être hors du système éducatif comparé à ceux de la région du centre. Le sexe de l'enfant et le lien de parenté avec le chef de ménage influence également les chances des enfants en matière d'accès et de maintien dans le système éducatif. Les filles ont 1,08 fois plus de risque d'être hors du système éducatif que les garçons. Quant aux autres parents du Chef de ménage, ils ont 3,6 fois plus de risque d'être hors du système éducatif comparé aux enfants du chef de ménage. Le handicap continue à favoriser les privations des droits des enfants en matière d'éducation. Les enfants qui souffrent d'un handicap ont en effet 2,1 fois plus risque d'être hors du système éducatif par rapport aux enfants sans handicap. L'étude révèle par ailleurs que les femmes chefs de ménage scolarisent mieux les enfants que les hommes chefs de ménage et que les enfants des ménages pauvre ont 1,2 fois plus de risque d'être hors du système éducatif.

Mot clé : Inégalité, accès à l'éducation, analyse factorielle, classification, régression logistique, déterminants.

¹ La variable à expliquer prend deux modalités et les variables explicatives peuvent être catégorielles ou continues

SOMMAIRE

Sommaire	2
I. INTRODUCTION	3
II. CADRE CONCEPTUEL	7
II.1 Sources de données	7
II.2 Approche de mesure des déterminants de la non scolarisation et de la déscolarisation	7
II.2.1 Population cible	7
II.2.2 Variables explicatives	7
II.2.3 Indicateur de la scolarisation	8
II.3 Méthodes d'analyse	8
III. PRESENTATION DES RESULTATS	10
III.1 Caractéristiques et statut de scolarisation des enfants	10
III.1.1 Scolarisation et milieu de résidence	10
III.1.2 Scolarisation et région de résidence	10
III.1.3 Scolarisation et caractéristiques individuelles de l'enfant	11
III.1.4 Scolarisation et caractéristiques du chef de ménage	13
III.1.5 Scolarisation et caractéristiques du ménage	17
III.2 Profil des enfants hors du système éducatif	19
III.3 Analyse des déterminants du statut de scolarisation	22
III.2.1 Analyse selon les variables contextuelles	22
III.2.2 Analyse selon les caractéristiques individuelles de l'enfant	23
III.2.3 Analyse selon les caractéristiques du chef de ménage	24
III.2.4 Analyse selon les caractéristiques du ménage	24
III.2.5 Classification des facteurs selon leur contribution	27
IV. OBSTACLES A LA SCOLARISATION DES ENFANTS	28
V. CONCLUSION	31
ANNEXE	35

I. INTRODUCTION

L'éducation est un des éléments essentiels qui sous-tendent le développement humain et le progrès de la société. Elle consiste à former, développer et faire grandir l'individu, non seulement pour lui-même, mais aussi pour qu'il puisse participer à la construction de la société.

L'accès à l'éducation est donc un élément clé de l'émancipation des individus et du développement de leur pays. Permettre à tous les enfants d'accéder à un enseignement de qualité est un prérequis pour le développement de toute nation. C'est ainsi que le Burkina Faso a non seulement souscrit à des engagements internationaux relatifs à l'éducation, mais a également élaboré en interne des lois et des documents de politique témoignant de l'importance accordée au secteur de l'éducation. La Constitution du 2 juin 1991, notamment en ses articles 18 et 27, consacre le droit de tout citoyen burkinabè à l'éducation. La Loi N° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant Loi d'orientation de l'éducation (qui abroge la Loi N°013/96/ADP du 9 mai 1996), promulguée le 5 septembre 2007, donne les principes généraux, les finalités ainsi que la structuration du système éducatif burkinabè. Elle stipule en son article 3 que « l'éducation est une priorité nationale » et en son article 4, elle mentionne l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour opérationnaliser cette priorité nationale, une Lettre de Politique Educative (LPE) a été adoptée le 3 novembre 2008. Elle présente le plan de développement du système éducatif ainsi que sa stratégie de mise en œuvre.

D'importants programmes ont été mis en œuvre dans le domaine de l'éducation au niveau national. Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) a couvert la période 2001-2010 et a permis d'augmenter considérablement le nombre d'écoles. La formulation du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) couvrant la période 2012-2021 s'inscrit dans l'objectif de pérennisation des acquis du PDDEB ainsi que de l'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Un des principes majeurs du PDSEB est d'assurer la « gratuité de l'enseignement de base public » afin de contribuer à la réalisation de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Ces programmes ont permis d'améliorer les indicateurs dans le domaine de l'éducation.

Au primaire, la fréquentation scolaire a réalisé un bon considérable puisque le TBS s'est accru de 45.9% en 2000/2001 à 83% en 2013/2014, soit une hausse de 37.1 points

Cette amélioration de la fréquentation scolaire s'est faite beaucoup plus à l'avantage des filles. L'indice de parité filles/garçons est passé de 0,7 en 2000/2001 à 1 en 2013/2014. Malgré cette amélioration, l'on est encore loin de l'atteinte de l'objectif 3 de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) stipulant la scolarisation primaire pour tous.

D'énormes disparités existent encore entre les régions au niveau de la scolarisation au primaire. Pendant que la région du Nord enregistre la valeur la plus élevée du TBS (102,3%), celle du Sahel connaît la plus faible participation des enfants à l'école avec une valeur du TBS de 49,8% (**Annuaire statistique du MENA, 2013/2014**). C'est également dans la région du Nord que le taux brut de scolarisation des filles est plus élevé (101%), la plus faible valeur se retrouvant dans la région du Sahel (48,2%). Les valeurs extrêmes des taux brut de scolarisation des garçons se retrouvent également dans ces deux régions. Pendant qu'il est de 51,3% dans la région du Sahel il atteint 103,5% dans la région du Nord.

Estimé à 40,2% en 2013/2014, le TBS au post-primaire s'est amélioré de 10 points par rapport à l'année scolaire 2009/2010 et de 25,2 points par rapport à l'année scolaire 2000/2001. Toutefois, cela paraît insuffisant pour atteindre l'objectif d'un TBS au post-primaire de 87% en 2025 assigné à la politique sous sectorielle des enseignements secondaire et supérieur. (**Annuaire statistique du MENA ; 2013/2014**).

Quant au TBS des filles au niveau du post-primaire, il a été de 38,4% en 2013/2014 contre 34,4% en 2012/2013, soit une hausse de 4 points. L'indice de parité fille/garçon au post primaire en 2013/2014 est de 0,91. Sur les 5 dernières années scolaires la scolarisation des filles a progressé de 13 points (**Annuaire statistique du MENA**). Les progrès ainsi réalisés n'ont cependant pas permis d'assurer un accès équitable des filles et des garçons au post-primaire.

De fortes disparités existent entre les régions au niveau de la scolarisation au post primaire. Pendant que la région du sahel affiche un taux brut de scolarisation de 12,7% en 2013/2014 la région de région du centre quant à elle affiche 59,7% pour la même année (Annuaire statistique des enseignements post primaire et Secondaire du MESS, 2013/2014).

S'agissant des taux d'achèvement dans les différents niveaux d'enseignement elles sont faibles. En 2013/2014, seulement 3 enfants sur 5 (58,0%) achevaient le cycle primaire et 1 enfant sur 4 (24%) achevait le post primaire.

En dépit des progrès réalisés en matière d'éducation de base au Burkina Faso au cours des dernières décennies, il existe encore des enfants de la tranche d'âge 6-16 ans qui demeurent hors du système scolaire. Certains n'ont jamais eu la chance de débiter leur scolarisation au sein d'une structure d'éducation formelle tandis que d'autres, pour diverses raisons, ont stoppé leurs fréquentations scolaires avant l'âge de 16 ans et tout porte à croire que le Burkina Faso n'atteindra pas la scolarisation universelle au primaire et au post-primaire en 2015. Or, les données de l'EMC montrent que la pauvreté est négativement corrélée avec le niveau d'instruction. Le taux d'incidence de la pauvreté varie en effet de 3% lorsque le chef a au moins un niveau d'instruction secondaire à 26% lorsqu'il est doté d'un niveau d'instruction primaire et 45% lorsqu'il n'est pas instruit. Ces statistiques prouvent que l'éducation est un important levier pour la réduction de la pauvreté au Burkina Faso.

Au regard de ce qui précède, il est utile de mieux connaître les déterminants de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants au Burkina Faso afin de redéfinir les stratégies à mettre en place pour réduire significativement la pauvreté et améliorer la résilience des groupes vulnérables. D'où la réalisation de la présente étude qui pose la principale question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs qui déterminent la non scolarisation et la déscolarisation des enfants de 6-16 ans au Burkina Faso ? ».

Plusieurs études quantitatives ont été réalisées en Afrique et notamment au Burkina Faso et ont permis de montrer que les variables contextuels, les caractéristiques de l'enfant, du chef de ménage et du ménage influence positivement ou négativement la scolarisation des enfants (WAKAM, 2003 ; KOBIAANE, 2009 ; PILON, 2005).

Si les annuaires statistiques et les études et recherches renseignent sur les caractéristiques des enfants scolarisés, les statistiques sont plutôt rares sur les enfants hors du système éducatif. La présente ambitionne de contribuer à combler le manque de données sur cette cible. Elle vise également à définir le profil des enfants privés de leur droit à l'éducation et de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs entravant leur accès à l'éducation ou leur maintien dans le système éducatif. Elle apportera des éclairages pour la formulation des politiques dans la mesure où elle se propose :

- ✓ de dégager le profil des enfants hors du système éducatif ;
- ✓ d'identifier et analyser les obstacles qui contribuent à l'exclusion des enfants de l'éducation;
- ✓ d'identifier les conséquences de la non-scolarisation et de la déscolarisation des enfants sur leur protection notamment contre le travail et le mariage précoce ;
- ✓ d'identifier et comprendre les facteurs qui déterminent la non-scolarisation et la déscolarisation des enfants au Burkina Faso.

Pour atteindre ces objectifs l'étude est structurée en trois sections : une introduction, la méthodologie qui sera utilisée et une dernière partie qui sera consacrée à l'analyse et aux discussions des résultats.

II. CADRE CONCEPTUEL

II.1 Sources de données

Dans le cadre de ce travail, nous utiliserons les données de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2014 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie. Cette enquête a concerné un échantillon de 10800 ménages représentatif aux niveaux national, régional et par milieu de résidence (urbain, rural).

Le principal apport de cette enquête tient à la diversité des thèmes abordés (quatre passages avec quatre questionnaires comportant chacun plusieurs sections) offrant ainsi la possibilité d'approcher plusieurs dimensions des facteurs explicatifs de la non scolarisation et de la déscolarisation. Toutefois, n'ayant pas été réalisée pour l'étude spécifique des enfants hors du système éducatif, elle comporte certaines limites quant à l'analyse des déterminants de la non scolarisation et de la déscolarisation. Par exemple la dimension temporelle (approche longitudinale n'intervient pas puisqu'il s'agit de données transversales. Malgré cette limite, l'exploitation secondaire de ces sources de données permet de mettre en lumière quelques enseignements sur les facteurs de la non scolarisation et de la déscolarisation.

II.2 Approche de mesure des déterminants de la non scolarisation et de la déscolarisation

II.2.1 Population cible

La population cible de cette étude est constituée des enfants de 6-16 ans pour tenir compte de la Loi N° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant Loi d'orientation de l'éducation qui stipule en son article 3 que «l'éducation est une priorité nationale » et en son article 4, l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans.

II.2.2 Variables explicatives

Plusieurs études ont montré que les variables contextuelles, les caractéristiques de l'enfant, du chef de ménage et du ménage influencent positivement ou négativement la scolarisation des enfants (WAKAM, 2003 ; PILON, 2005, KOBANE, 2009). Au regard des résultats de ces études les variables explicatives que nous retenons dans le cadre du présent travail sont les suivantes : le milieu de résidence, la région de résidence, le statut du ménage relativement à la pauvreté, le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage, le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la situation d'activité du CM, l'âge du chef de ménage, la situation matrimoniale du chef de ménage, le temps mis pour atteindre l'école primaire le plus proche, le temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche et les variables

individuelles (sexe de l'enfant, lien de parenté avec le chef de ménage, la survie des parents, le statut de l'enfant relativement au handicap..

A ces variables explicatives s'ajouteront d'autres permettant de saisir les obstacles à la scolarisation des enfants. Ce sont la principale raison de non scolarisation et la principale raison de déscolarisation.

II.2.3 Indicateur de la scolarisation

Dans cette étude la variable à expliquer est le « statut de scolarisation des enfants ». Elle prend les deux modalités que sont : « enfants dans le système éducatif » et « enfants hors du système éducatif ». Un enfant est hors du système éducatif s'il est déscolarisé ou s'il n'a jamais fréquenté l'école formelle.

II.3 Méthodes d'analyse

Deux méthodes d'analyse seront utilisées. Les méthodes descriptives et explicatives.

Les techniques descriptives utilisées sont l'analyse bivariée et l'analyse exploratoire multidimensionnelle.

L'analyse bivariée a consisté à analyser les associations entre le statut de scolarisation des enfants et chacune des variables présumées explicatives. Ces associations sont mesurées par la fréquence (en %). Leur précision est mesurée par la statistique de « χ^2 » sur la base d'un seuil de signification théorique de 5%.

L'analyse exploratoire multidimensionnelle a permis de construire le profil des enfants hors du système éducatif en faisant recours à la méthode d'analyse des correspondances multiples (ACM) et à la méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH).

Les techniques d'analyse multivariée explicative ont été utilisées pour mesurer l'impact relatif net de chaque variable explicative sur les « enfants hors du système éducatif » après contrôle des autres variables. Compte tenu de la nature dichotomique de la variable à expliquer, la régression logistique binaire², l'une des méthodes de régression adaptées a été utilisée.

La contribution des différentes variables sera calculée à l'aide de la méthode suivant :

² La variable à expliquer prend deux modalités et les variables explicatives peuvent être catégorielles ou continues.

$$C_x = \frac{X_F - X_S}{X_F}$$

Avec

C_x : Contribution de la variable

X_f : Khi-deux finale

X_s : Khi-deux sans la variable

III. PRESENTATION DES RESULTATS

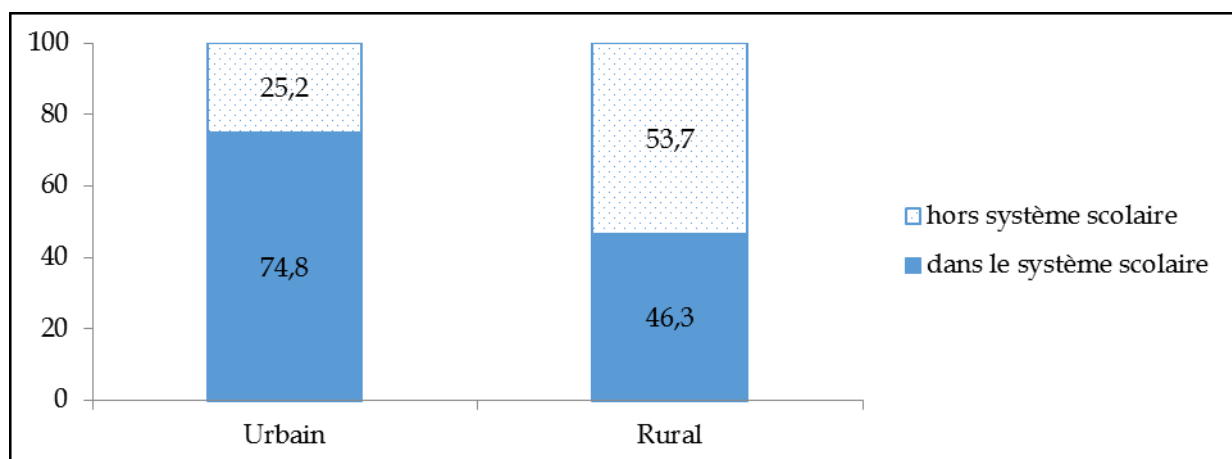
III.1 Caractéristiques et statut de scolarisation des enfants

III.1.1 Scolarisation et milieu de résidence

Il existe une relation significative entre le milieu de résidence et le statut de scolarisation de l'enfant. En effet, le test de khi-deux réalisé pour ces deux variables donne une p-value de 0,000.

Les résultats de l'analyse des données attestent que l'ampleur du phénomène des enfants hors du système éducatif s'avère deux fois plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, plus de la moitié des enfants (53,7%) sont hors du système scolaire alors qu'en milieu urbain un quart des enfants en âge de scolarisation sont hors le système scolaire. .

Graphique 1: Répartition en (%) des enfants selon le milieu de résidence et le statut de scolarisation



III.1.2 Scolarisation et région de résidence

Le test de khi-deux montre l'existence d'une relation significative entre la région de résidence et le statut de scolarisation des enfants ($p\text{-value} < 0.05$).

Les résultats de l'analyse révèlent que les régions du Sahel et de l'Est sont celles enregistrant les plus fortes proportions d'enfants hors du système éducatif (resp. 72,0% et 62,4%). Dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Nord, l'ampleur du phénomène est moindre mais elle reste relativement importante avec plus d'un enfant âgé de 6 à 16 ans sur deux hors du système éducatif.

Toutefois, on constate que pour les régions du Centre, du Centre-Sud, du Plateau Central et du Centre-Ouest, la grande majorité des enfants (au moins 60%) est dans le

système scolaire. Comparées à la région de l'Est et du sahel, ces 4 régions sont plus urbanisées selon les résultats de l'EMC. En effet, en 2014 la proportion de ménages urbains dans les 4 régions oscillait entre 7,0% et 83,7% contre de 4,7% dans la région du Sahel et 7,0% dans la région de l'Est.

Tableau 1: répartition en (%) des enfants selon la région et le statut de scolarité

REGION	dans le système scolaire	hors système scolaire
Hauts bassins	58,6	41,4
Boucle du mouhoun	49,7	50,3
Sahel	28,0	72,0
Est	37,6	62,4
Sud ouest	53,3	46,7
Centre nord	46,2	53,8
Centre ouest	61,4	38,6
Plateau central	64,5	35,5
Nord	59,5	40,5
Centre est	58,9	41,1
Centre	80,2	19,8
Cascade	57,5	42,5
Centre sud	66,5	33,5
<i>Khi-deux=1408,84;</i>		<i>p-value=0,000</i>

III.1.3 Scolarisation et caractéristiques individuelles de l'enfant

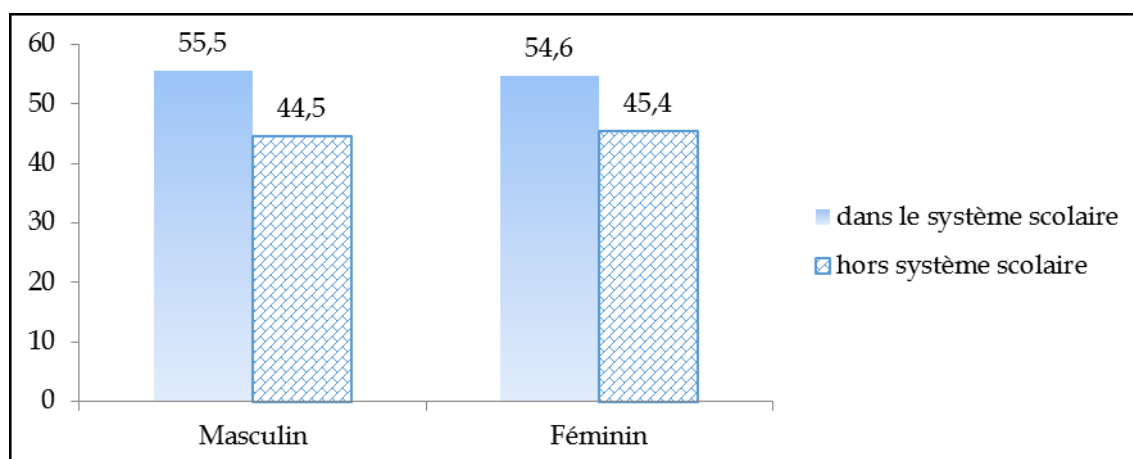
Excepté le sexe de l'enfant et la survie de ses parents qui ne sont pas significativement associés au statut de scolarisation de l'enfant au seuil de 5%, toutes les autres variables explicatives le sont.

- **Scolarisation et sexe de l'enfant**

Il n'existe pas une relation significative entre le sexe de l'enfant et son statut de scolarisation au regard des résultats du test de khi-deux réalisé pour ces deux variables ($p\text{-value}=0,168 > 0,05$).

Quel que soit le sexe de l'enfant, près de 45% d'entre eux sont hors du système éducatif..

Graphique 2: Répartition en (%) des enfants selon le sexe et le statut de scolarité



- **Solarisation et lien de parenté avec le chef de ménage**

Le test du Khi-deux réalisé sur le statut de scolarisation et le lien de parenté avec le CM montre l'existence d'une relation significative entre les deux variables ($p\text{-value}=0,000$).

Sur 100 enfants chefs de ménage ou conjoint(e) au chef de ménage, 79 sont hors du système scolaire. De même, une grande proportion des enfants n'ayant aucun lien de parenté avec le chef de ménage est hors du système scolaire (60,7%).

Cependant, plus de la moitié des enfants ayant un lien de parenté avec le chef de ménage (fils/filles, frères/sœurs, petits-fils/petite fille) sont dans le système scolaire.

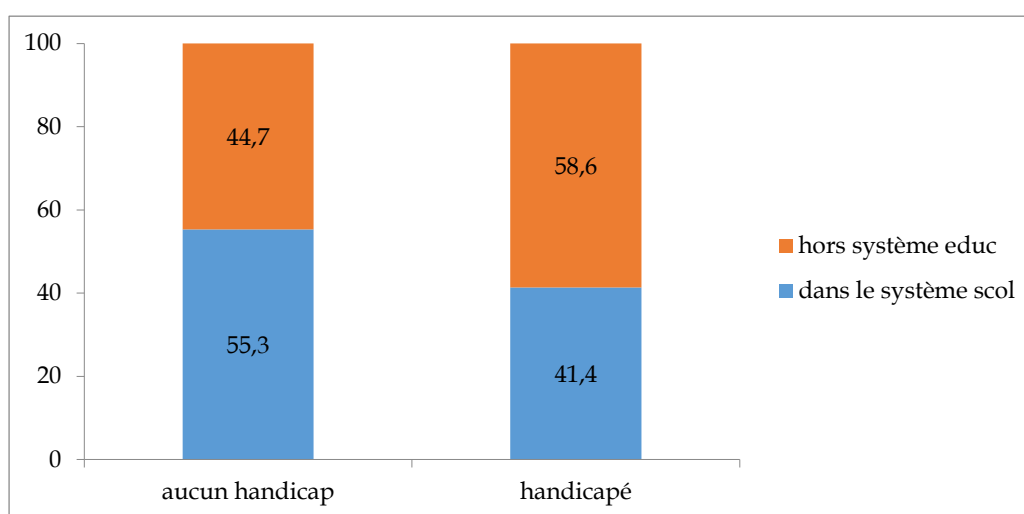
Tableau 2: Répartition en (%) des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage et le statut de scolarité

	dans le système scolaire	hors système scolaire
Chef de ménage/conjoint	21,1	78,9
Fils/fille	55,3	44,7
Petit fils/petite fille	59,2	40,8
Frère/soeur	50,8	49,2
Autre parent	54,3	45,7
Sans lien de parenté	39,3	60,7
<i>Khi-deux=98,06</i>	<i>p-value=0,000</i>	

- **Solarisation et statut de handicap de l'enfant**

Le statut de handicap de l'enfant influence la scolarisation des enfants. En effet l'analyse révèle qu'il est significativement associé au statut de scolarisation de l'enfant au seuil de 5%. En 2014, 58,6% des enfants en situation de handicap de (6-16 ans) étaient hors du système scolaire contre 44,7% pour leurs homologues non handicapés.

Graphique 3: Répartition en (%) des enfants selon le statut handicap et le statut de scolarité

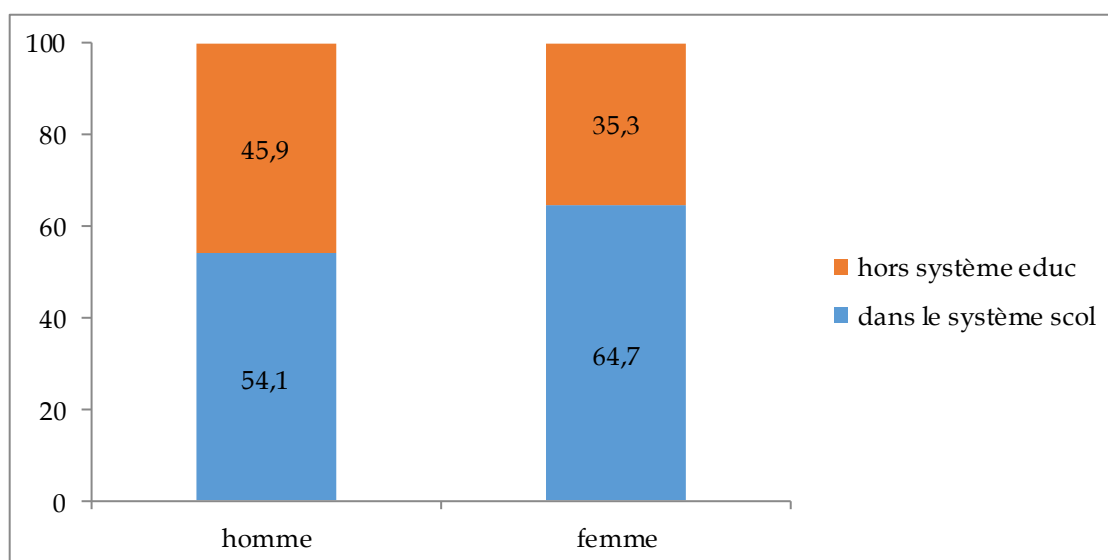


III.1.4 Scolarisation et caractéristiques du chef de ménage

- **Scolarisation et sexe du chef de ménage**

Le sexe du chef de ménage influence significativement la scolarisation des enfants au seuil de 5%. En 2014, 45,9% des enfants résidant dans les ménages dirigés par un homme étaient hors du système scolaire contre 35,3% des enfants habitant dans les ménages dont le chef est une femme. Lorsque le chef de ménage est un homme les enfants ont moins de chance d'être dans le système scolaire.

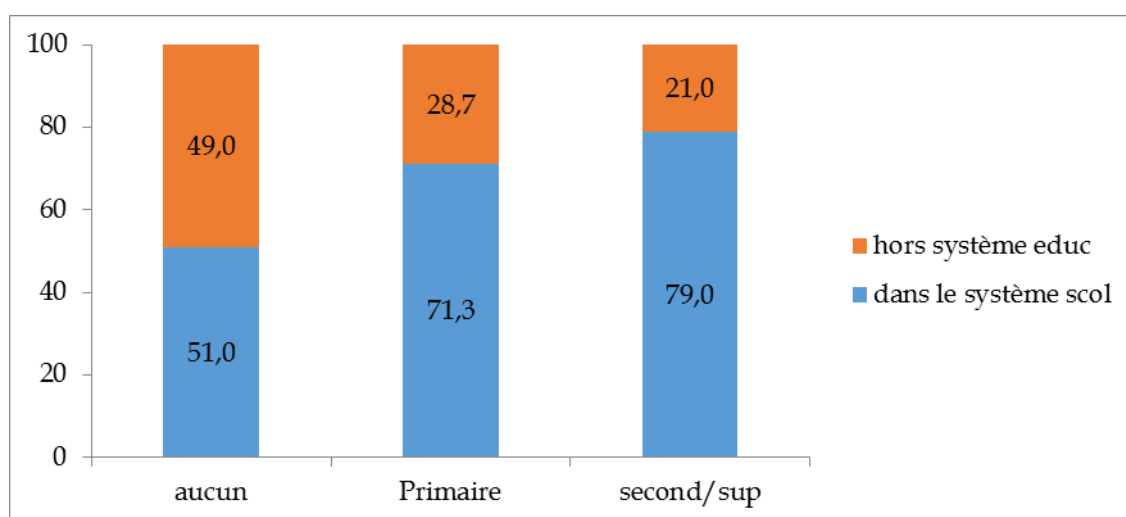
Graphique 4: Répartition en (%) des enfants selon le sexe du chef de ménage et le statut de scolarité



- **Scolarisation et niveau d'éducation du chef de ménage**

Le niveau d'éducation du chef de ménage est significativement associé au statut de scolarisation des enfants au seuil de 5%. En effet, 49,0% des enfants habitant dans les ménages où le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction étaient hors du système éducatif contre 28,7% pour les enfants résident dans les ménages où le chef de ménage à le niveau primaire. Cette proportion s'établit à 21,0% des enfants qui résident dans les ménages où le chef à un niveau secondaire ou supérieur

Graphique 5: Repartition en (%) des enfants selon le niveau d'éducation du chef de ménage et le statut de scolarité



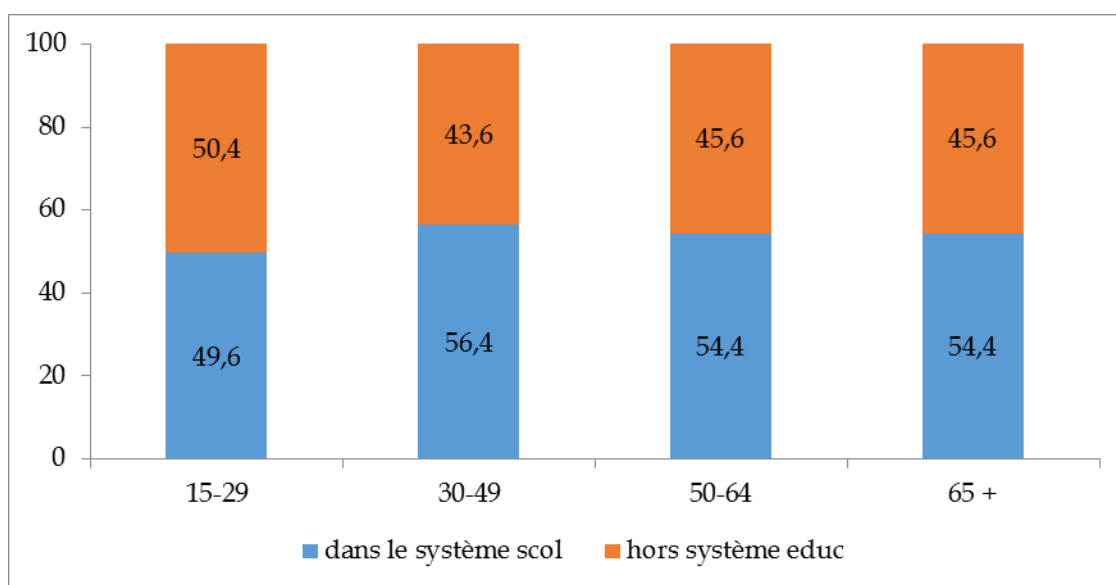
- **Scolarisation et âge du chef de ménage**

L'âge du chef de ménage influence également la scolarisation des enfants. En effet, il est significativement associé au statut scolaire de l'enfant au seuil de 5%.

L'analyse des données de l'EMC révèle qu'en 2014, 50,4% des enfants résidant dans les ménages où le chef a un âge compris entre 15-29 ans étaient hors du système scolaire. Cette proportion est de 43,6% chez les enfants des ménages où le Chef a entre 30-49 ans et est un plus de 45% lorsque le chef de ménage a 50 ans ou plus.

En conclusion les chefs de ménages ayant un âge compris entre 30-49 ans sont enclins à mieux scolariser les enfants et à mieux les maintenir dans le système éducatif.

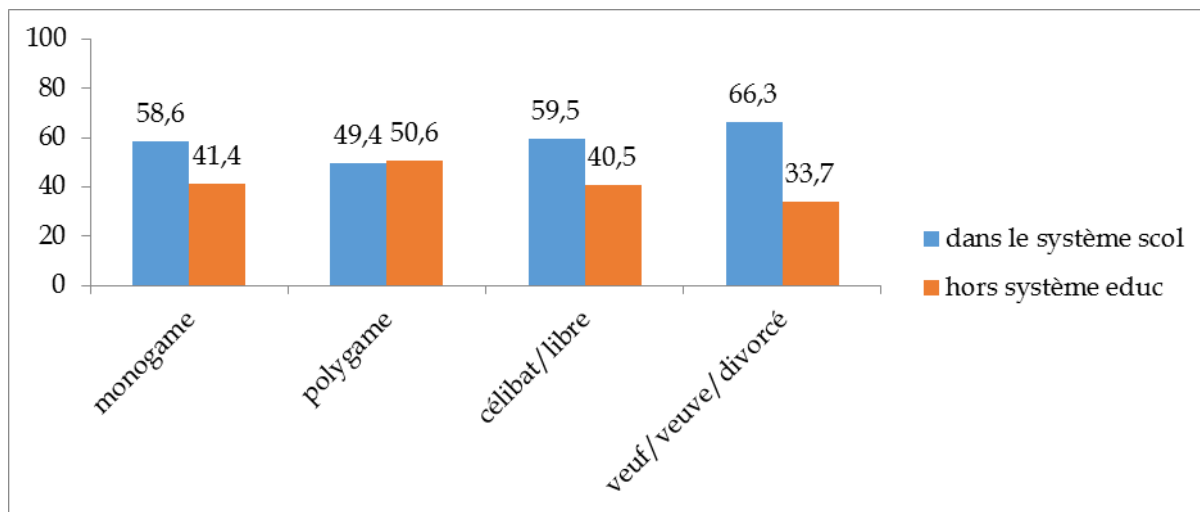
Graphique 6: Repartition en (%) des enfants selon l'âge du chef de ménage et le statut de scolarité



- **Scolarisation et statut matrimonial du chef de ménage**

Le statut matrimonial du Chef de ménage est significativement associé au statut de scolarisation de l'enfant au seuil de 5%. L'analyse des données de l'EMC montre que 50,6% des enfants des ménages polygames étaient hors du système éducatif contre 41,4% de ceux des ménages monogames. En outre, 40,5% des enfants issues des ménages où le chef est célibataire ou en union libre étaient hors du système éducatif. Dans les ménages où le Chef est veuf/veuve ou divorcé la proportion des enfants hors du système éducatif s'établissait à 33,7%.

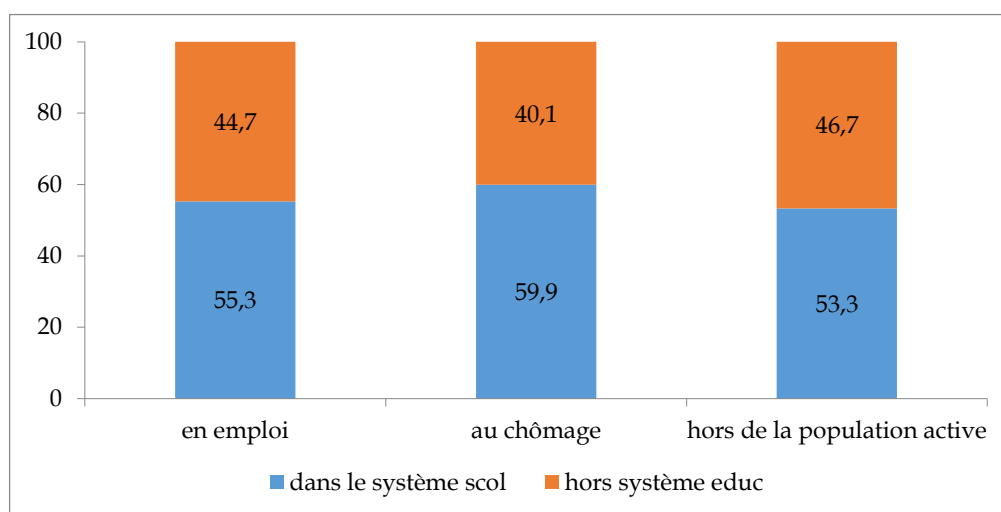
Graphique 7: Repartition en (%)des enfants selon le statut matrimonial du chef de ménage et le statut de scolarité



-
- **Scolarisation et situation d'activité du chef de ménage**

La situation d'activité du chef de ménage est également significativement associée à l'accès et au maintien des enfants dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Parmi les enfants vivant dans des ménages où les chefs sont en emploi, 44,7% sont hors du système éducatif. Cette proportion est de 40,1% et de 46,7% chez les enfants vivant dans des ménages dirigés respectivement par des chômeurs et par des inactifs. Ces résultats ne sont que de simples apparitions concomitantes et pourraient s'expliquer par l'existence de systèmes de solidarité familiaux et des transferts de ressources qui permettent aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs de bénéficier de la scolarisation des enfants de leur ménage par des personnes extérieures au ménage (WAKAM, 2003).

Graphique 8: Repartition en (%)des enfants selon la situation d'activité du chef de ménage et le statut de scolarité



III.1.5 Scolarisation et caractéristiques du ménage

- **Temps mis pour accéder à une école primaire ou secondaire la plus proche**

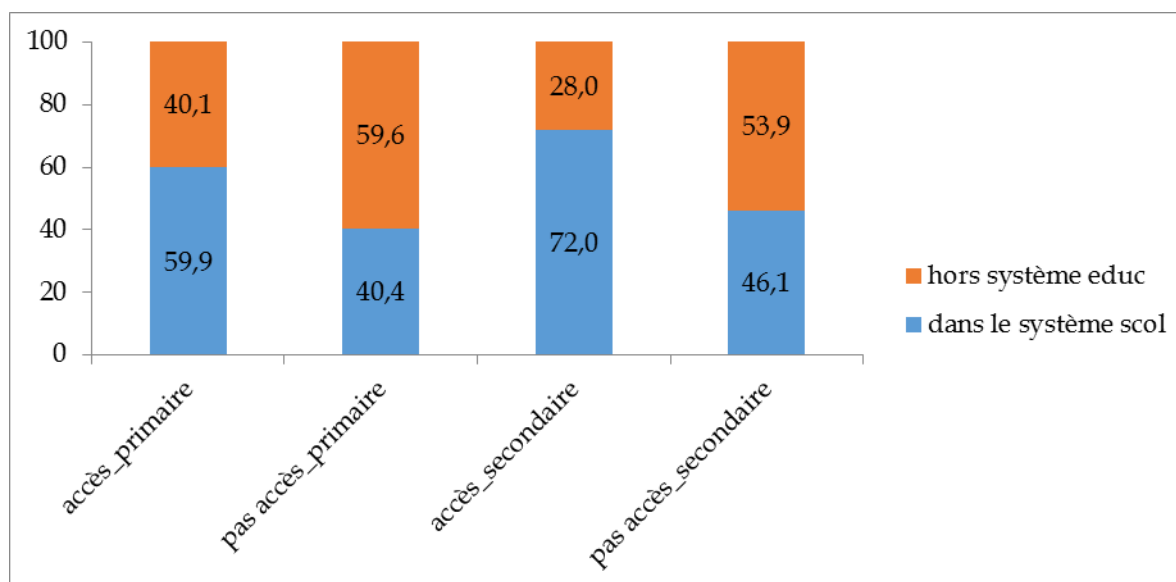
La proximité d'une école primaire ou secondaire peut influencer l'accès ou le maintien de l'enfant dans le système scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans. Les résultats de l'analyse des données de l'EMC montrent qu'il y a une association significative entre le temps mis pour accéder à une école primaire et le statut de scolarité de l'enfant.

Les résultats de l'analyse montrent que c'est au niveau du secondaire que les effets négatifs de l'éloignement de l'école sur la scolarisation et le maintien des enfants est plus important.

Parmi les enfants habitant dans des ménages situés à moins de 30 mn d'une école primaire, 40,1% sont hors du système scolaire. Cette proportion est de 60% pour ceux habitant à plus de 30 mn d'une école primaire.

Pour les enfants résidant dans des ménages situés à moins de 30 mn d'une école secondaire, 28,0% sont hors du système scolaire alors que pour ceux habitant à plus de 30 mn cette proportion atteint 53,9%.

Graphique 9: Repartition en (%)des enfants selon le temps mis pour accéder à une école primaire ou secondaire la plus proche et le statut de scolarité

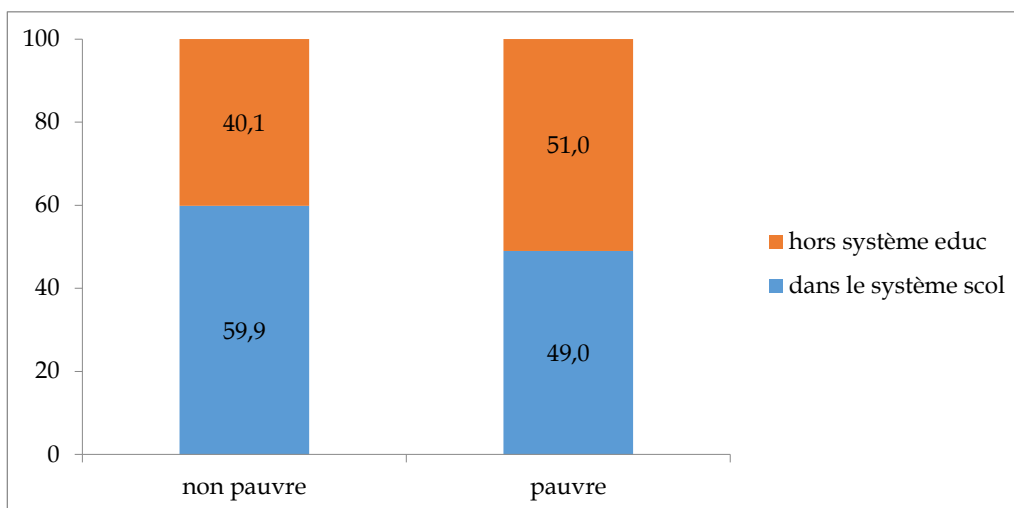


- **Pauvreté monétaire du ménage**

Bien que des efforts aient été faits pour favoriser une accessibilité financière de l'école, la pauvreté monétaire demeure toujours significativement associée à la fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans. En effet, 51,0% des enfants de cette tranche d'âge vivant dans des ménages pauvres sont hors du système éducatif tandis

que chez leurs homologues vivant dans des ménages non pauvres, 40,1% sont hors du système éducatif.

Graphique 10: Repartition en (%)des enfants selon le statut de pauvreté du ménage et le statut de scolarité



▪ Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage

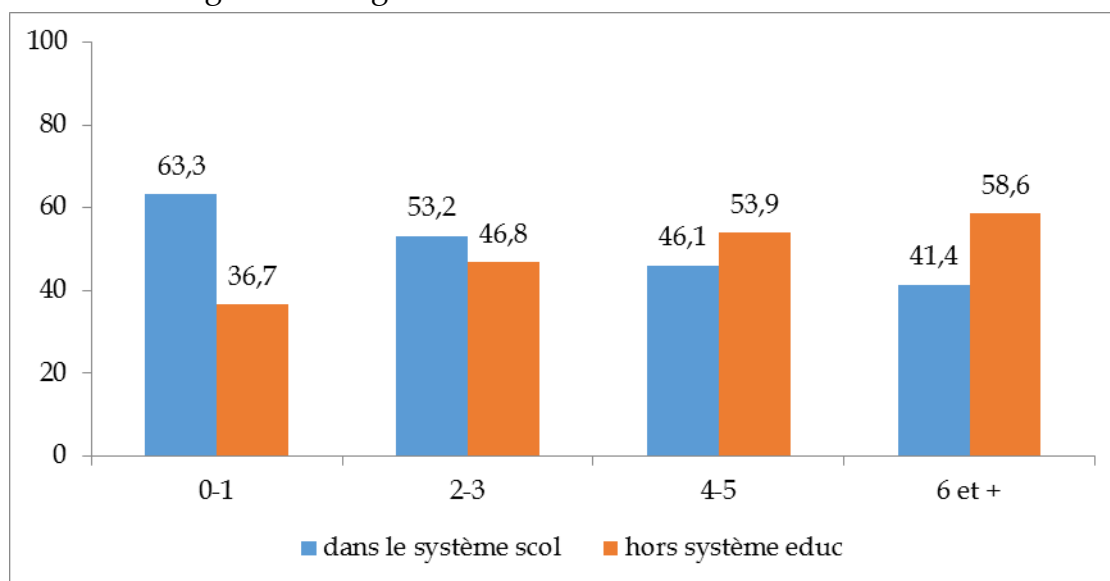
L'effectif des enfants de moins de 6 ans au sein du ménage peut, dans certains cas, réduire les chances pour certains de poursuivre leur scolarité. Par exemple, la présence d'enfants de moins de 6 ans peut contraindre le chef de ménage à ne pas scolariser un enfant d'âge scolaire afin que ce dernier surveille les plus jeunes

Par ailleurs, la présence d'enfants de moins de 6 ans peut occasionner plus de dépense d'entretien et peut contraindre par conséquent, le chef de ménage à ne maintenir dans le Système éducatif que les enfants réalisant de bon résultats scolaires.

Notamment en milieu rural les grands enfants contribuent à la main d'œuvre champêtre pour supporter les besoins alimentaires importants des plus jeunes.

A partir des données disponibles, il y a une forte association entre le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage et le statut de scolarité des enfants. La proportion d'enfants hors du système scolaire est croissante avec le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage. En effet, cette proportion est de 36,7% chez les enfants vivant dans des ménages qui comptent moins de 2 enfants de moins de 6 ans et de 58,6% chez ceux vivant dans des ménages qui en comptent plus de 6.

Graphique 11: Repartition en (%)des enfants selon le nombre d'enfant de moins de 6 ans dans le ménage du ménage et le statut de scolarité



III.2 Profil des enfants hors du système éducatif

Dans cette partie nous étudions les liaisons multiples qui existent entre le statut de scolarisation des enfants et les autres variables. Pour cela, nous avons réalisé une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification sur facteurs afin de caractériser le groupe des enfants hors du système éducatif.

La variable statut de scolarité de l'enfant est une variable illustrative dans cette ACM.

- **Description des deux premiers axes factoriels**

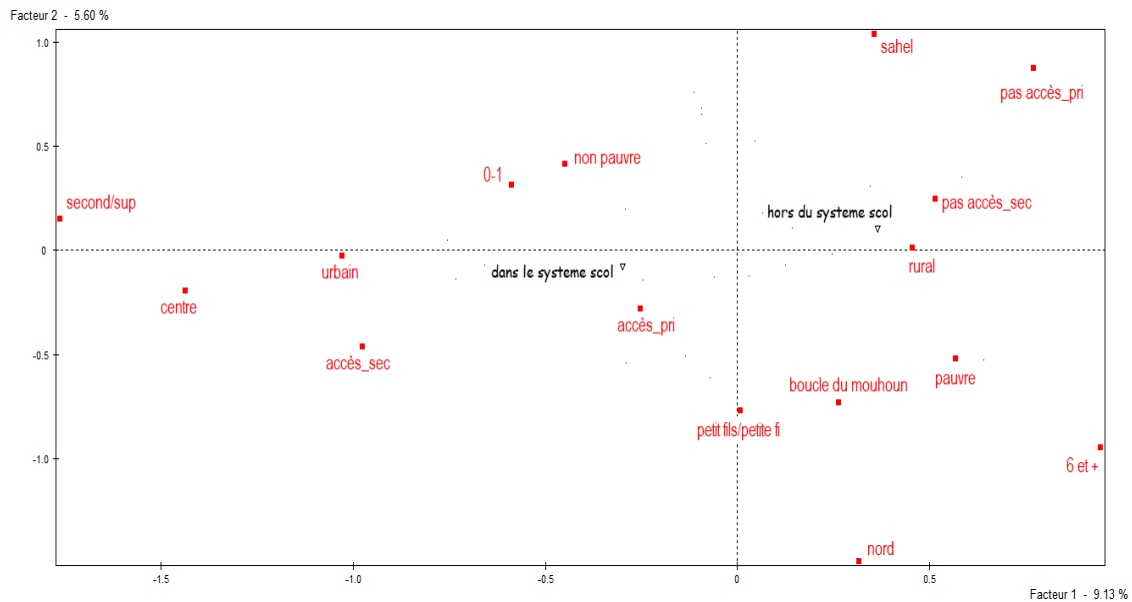
Le premier axe factoriel conserve 9,1% de l'inertie totale contenue dans le nuage de points. Comme l'on peut le voir sur le graphique 8, il oppose les enfants vivant en milieu urbain dans des ménages comptant au plus 1 enfant de moins de 6 ans, qui peuvent accéder à une école secondaire en moins de 30 mn à ceux du milieu rural résidant dans des ménages ayant plus de 6 enfants de moins de 6 ans qui ne peuvent accéder à un établissement secondaire en moins de 30 mn. Ce premier axe factoriel oppose également les enfants non-pauvres aux enfants pauvres. La variable statut de scolarité de l'enfant est une variable illustrative dans cette ACM.

Le deuxième axe factoriel concentre 5,6% de l'inertie totale du nuage de points. Il oppose les enfants de la Boucle du Mouhoun et du Nord qui ont accès à un établissement primaire en moins de 30 mn à ceux de la région du Sahel et qui ne peuvent accéder à une école primaire en moins de 30 mn de leur domicile.

Le graphique ci-dessous permet d'apercevoir les caractéristiques des enfants hors du système éducatif: ils vivent en milieu rural, habitent à plus de 30 mn d'un établissement secondaire et sont pauvres.

Il faut noter que le sexe de l'enfant ne contribue pas à la formation des deux premiers axes factoriels.

Graphique 12: caractérisation des deux premiers axes factoriels



Nous affinons ce profilage en analysant la représentation des modalités des autres variables dans le groupe des enfants hors du système éducatif (et aussi dans le groupe des enfants se trouvant dans le système éducatif).

Dans le groupe des enfants hors du système éducatif, 82,8% sont issus du milieu rural et 78,5% se trouvent à plus de 30 mn de l'établissement secondaire le plus proche. De plus, 32,6% ne peuvent accéder à une école primaire en moins de 30 mn et 89,4% vivent dans des ménages dirigés par des chefs n'ayant aucun niveau d'instruction. Ces caractéristiques (vivre en milieu rural, être à plus de 30 mn d'un établissement secondaire, appartenir à un ménage dirigé par une personne n'ayant aucun niveau d'instruction) sont donc surreprésentées dans le groupe des enfants hors du système éducatif. Les modalités les plus faiblement représentées dans ce groupe sont : être du milieu urbain, habiter à moins de 30 mn d'une école primaire et d'une école secondaire, appartenir à un ménage dirigé par une personne de niveau secondaire ou plus. Ainsi, au regard de la valeur-test (confère Annexe 2), les 4 modalités les plus caractéristiques du groupe des enfants de 6-16 ans hors du système éducatif Burkinabé sont les suivantes :

- vivre en **milieu rural** ;
- habiter à **plus de 30 mn** d'un collège ou lycée ;
- appartenir à un ménage dirigé par une personne n'ayant aucun niveau d'instruction ;

➤ habiter à **plus de 30 mn** d'une école primaire.

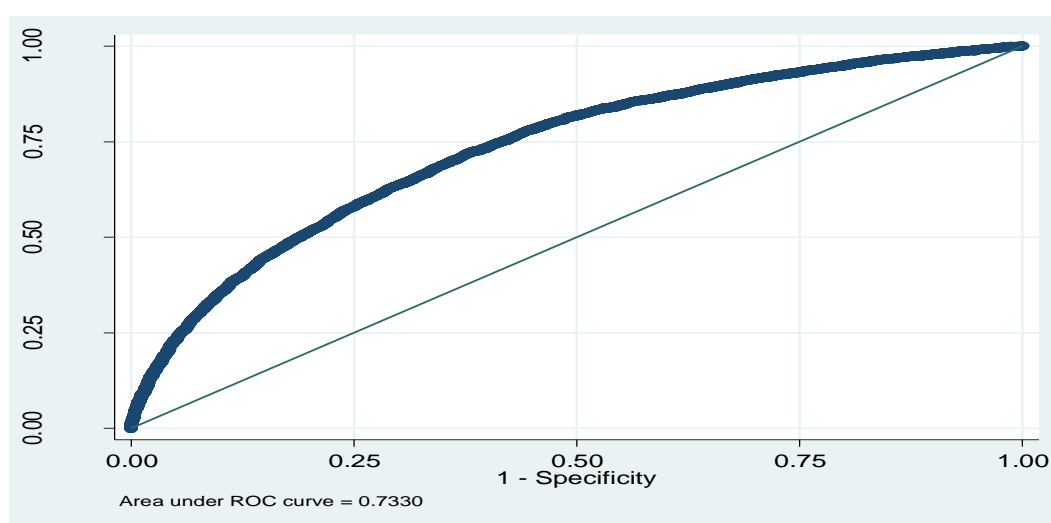
Les 4 modalités les plus caractéristiques du groupe des enfants de 6-16 qui sont toujours en cours de scolarité sont les suivantes (confère annexe 3):

- vivre en **milieu urbain** ;
- habiter à **moins de 30 mn** d'un collège ou lycée ;
- habiter à moins de 30 mn d'une école primaire ;

III.3 Analyse des déterminants du statut de scolarisation

Les résultats issus de la modélisation sont présentés au tableau 3. Le modèle est globalement significatif ($\chi^2 > Pr = 0,000$), ce qui veut dire qu'au moins une des variables indépendantes influence la non scolarisation des enfants. En outre, le modèle prédit un bon classement des individus à 67,3%. L'aire de la courbe de ROC estimée à 0,7330 indique que le modèle possède un bon pouvoir discriminant. En d'autres termes, le modèle spécifie bien la probabilité pour un enfant d'être hors du système éducatif. Les commentaires sur les effets marginaux sont faits toutes choses égales par ailleurs.

Graphique 13: Courbe de ROC



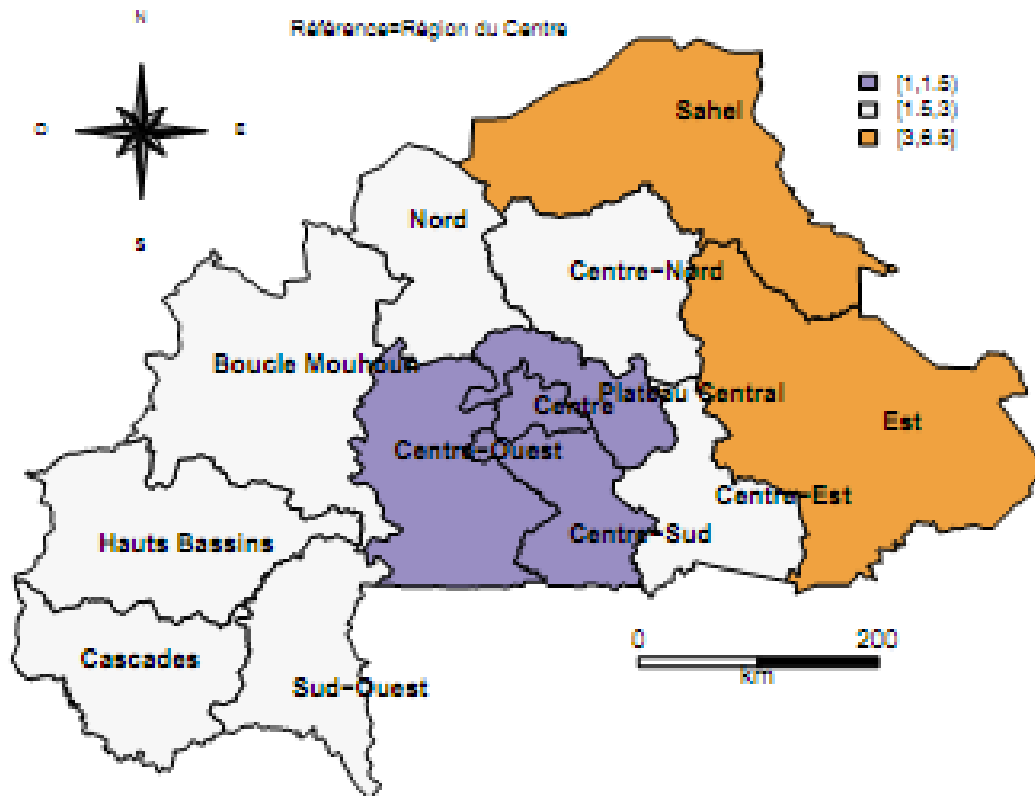
III.2.1 Analyse selon les variables contextuelles

L'analyse du coefficient de la variable milieu de résidence de l'enfant révèle que les enfants du milieu rural ont plus de risque sont plus exposés à la non scolarisation ou la déscolarisation. En effet, selon les résultats de l'analyse des données de l'EMC, les enfants du milieu rural avaient une propension 2,3 fois plus élevée de risque d'être hors du système éducatif que ceux du milieu urbain. Ce résultat n'est pas surprenant car le milieu urbain offre plus d'opportunité en matière de scolarisation des enfants et vient confirmer les résultats d'autres études réalisées au Burkina Faso et en Afrique subsaharienne (OIT, 2007 ; PILON, 1995, p.8).

La région de résidence de l'enfant est aussi une variable déterminante du statut scolaire de l'enfant. Ainsi, comparés aux enfants de la région du Centre, les enfants des régions du Sahel et de l'Est sont respectivement 6 fois et 4 fois plus exposés au risque d'être hors du système éducatif. Quant aux enfants des régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord, le Sud-Ouest et des Cascades ils ont tous un peu plus de 2 fois plus de risque d'être hors du système éducatif par rapport à ceux résidant dans la région du Centre. L'insuffisance des infrastructures

scolaires, l'insuffisance d'enseignant et l'ouverture des sites d'orpaillages dans la plupart des régions et notamment celles du Sahel et de l'Est justifient la forte propension des enfants à rester hors du système éducatif.

Figure 1: Rapports de chances pour les enfants d'être hors du système éducatif selon la région



III.2.2 Analyse selon les caractéristiques individuelles de l'enfant

Les enfants chef de ménage ou sans lien de parenté avec le chef de ménage et ceux souffrant d'un handicap courent plus de risque d'être hors du système éducatif. En effet, comparés aux enfants du chef de ménage les enfants chef de ménage et les enfants sans lien de parenté avec le chef ménage ont respectivement 4,5 fois et 3,5 fois plus de risque d'être hors du système éducatif. Ce résultat confirme ceux d'autres études ménage (LACHAUD, 2004 et DURAND, 2006, p.28, KOBIANE, 2007, p.119-143). Lorsque l'enfant n'a aucun lien de parenté avec le chef de ménage, il est quasi certain que sa présence est liée à une autre raison que la scolarisation.

Quant aux enfants souffrant d'un handicap, ils sont 2,1 fois plus exposés au risque d'être hors du système éducatif par rapport à ceux qui ne souffrent d'aucun handicap. Un résultat tout à fait logique dans la mesure où l'offre d'éducation est relativement réduite et au Burkina Faso les infrastructures (locaux et équipement)

adaptées à la scolarisation des personnes handicapées sont insuffisantes en milieu urbain et inexistantes en milieu rural. Aussi, il faut noter que ce groupe d'enfants est encore marginalisé dans notre société.

Analyser selon le sexe de l'enfant, les filles ont 1,08 fois plus de risque d'être hors du système éducatif que les garçons. Ce résultat indique la différentielle de scolarisation entre fille et garçon en faveur des garçons et corrobore avec les résultats d'autres études réalisées en Afrique subsaharienne.

III.2.3 Analyse selon les caractéristiques du chef de ménage

L'analyse des coefficients révèle que les chefs de ménage hommes sont plus enclins à laisser les enfants hors du système éducatif. En effet, lorsque le chef de ménage est une femme les enfants ont 17% moins de risque d'être hors du système éducatif. Ce résultat confirme ceux d'études récentes réalisées au Burkina Faso (PILON, 2007, p.119-143 ; Marie Helen Durand, 2006, p.28). Cette situation pourrait s'expliquer par le comportement de leur mère dans la production de la réussite scolaire à travers la surveillance des devoirs, leur rapport avec les enseignants et leur participation aux activités de l'école à travers les associations des parents d'élèves.

Le niveau d'instruction du chef de ménage est significativement associé au statut scolaire de l'enfant toutes choses égales par ailleurs. En effet, lorsque le chef de ménage a un niveau instruction primaire ou secondaire et plus, les enfants ont respectivement 43% et 48% moins de risque d'être hors du système éducatif. Ce résultat corrobore ceux d'autres études (PILON, 1996, p.32). Cette relation s'explique par le fait que, les chefs de ménage instruits, connaissant les avantages de la scolarisation, offrent des conditions favorables pour un meilleur rendement scolaire des enfants (KOBIANE, 2007, p. 119-143 ; DIALLO, 2008).

III.2.4 Analyse selon les caractéristiques du ménage

Les enfants des ménages qui sont à plus de 30 mn d'une école primaire et ceux qui sont à plus de 30 mn d'une école secondaire ont respectivement 1,4 fois et 1,5 fois plus de risque d'être hors du système éducatif par rapport à ceux qui sont à moins de 30mns de ces infrastructures. Ce résultat renseigne que l'accessibilité géographique des infrastructures scolaire facilite la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, ceci d'autant plus qu'elle permet aux enfants de fréquenter tout en résidant chez leur parent.

Le nombre d'enfant de moins de 6 ans dans le ménage influence négativement le statut scolaire de l'enfant. En effet, le risque pour un enfant d'être hors du système éducatif augmente avec le nombre d'enfant de moins de 6 ans dans le ménage. Comparés aux enfants habitant dans des ménages comptant moins de 2 enfants de

moins de 6 ans, le risque d'être hors du système éducatif est multiplié par 1,15 pour les enfants habitant dans des ménages qui en comptent 2 ou 3. Ce facteur multiplicatif est de 1,33 chez les enfants habitant dans des ménages comprenant plus de 6 enfants de moins de 6 ans dans le ménage. Ce résultat s'explique par le fait les parents ont tendance à confier la garde des jeunes enfants à leurs frères et sœurs plus âgés afin d'avoir beaucoup plus de temps pour exécuter leurs travaux (Richard Marcoux, 1995 p : 14).

De même, les ménages pauvres sont disposés à laisser les enfants hors du système scolaire. Ainsi, les enfants de ces ménages ont 1,20 fois plus de risque d'être hors du système scolaire par rapport à ceux des ménages non pauvre. Au Burkina Faso les ménages pauvres sont ceux qui tirent le plus souvent leur richesse soit de l'agriculture, de l'élevage ou du commerce pour subvenir aux besoins du ménage. Sachant que ces secteurs demandent une main d'œuvre abondante, nous ne sommes pas surpris de constater que les enfants issus de ces ménages sont plus enclins à être hors du système scolaire. Par contre il est évident qu'au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, l'apport des enfants n'est plus capital pour la survie du ménage qui cherche plutôt à garantir son bien-être futur à travers leur scolarisation et leur maintien dans le système éducatif. Ce résultat est conforme ceux d'autres études (Marie Helen Durand, 2006, p.28).

Tableau 3: Propension comparée du risque des enfants d'être hors du système éducatif

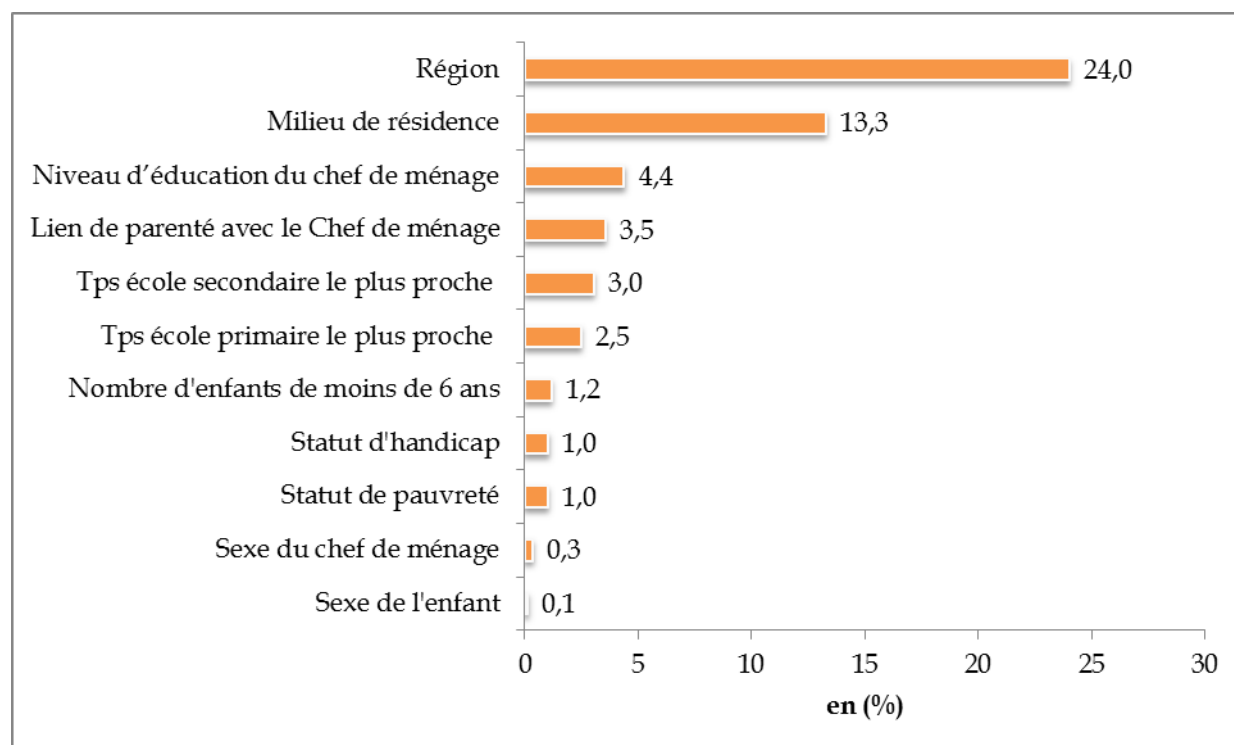
Variabes	Odds Ratio	P> z
Milieu de résidence		
Urbain	Ref	
Rural	2,33	0.000
Région		
Centre	Ref	
Hauts bassins	2,09	0.000
Boucle du Mouhoun	2,45	0.000
Sahel	6,17	0.000
Est	4,04	0.000
Sud-ouest	2,31	0.000
Centre nord	2,61	0.000
Centre ouest	1,50	0.000
Plateau central	1,43	0.000
Nord	1,53	0.000
Centre est	1,91	0.000
Cascade	2,08	0.000
Centre sud	1,25	0.015

Variables	Odds Ratio	P> z
Sexe de l'enfant		
Homme	Réf	
Femme	1,08	0,009
Lien de parenté avec le Chef de ménage		
Fils/filles	Ref	
Chef de ménage/conjoint	4,49	0,000
Petit fils/petite fille	0,91	0,040
Frère/sœur	1,12	0,208
Autre parent	1,19	0,000
Sans lien de parenté	3,54	0,000
Statut d'handicap		
Aucun handicap	Réf	
Handicapé	2,15	0.000
Sexe du chef de ménage		
Homme	Réf	
Femme	0,83	0.000
Education du chef de ménage		
Aucun	Réf	
Primaire	0,57	0.000
Second/sup	0,53	0.000
Temps mis pour atteindre l'école primaire le plus proche		
Accès	Réf	
Pas accès	1,44	0.000
Temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche		
Accès	Réf	
Pas accès	1,50	0.000
Nombre d'enfants de moins de 6 ans		
0-1	Réf	
2-3	1,15	0.000
4-5	1,30	0.000
6 et +	1,34	0.000
Statut de pauvreté		
Non pauvre	Réf	
Pauvre	1,20	0.000
<i>Log likelihood = -13553,0</i>		
<i>LR chi2(29) = 3860,39</i>		
<i>Prob > chi2 = 0.0000</i>		
<i>Pseudo R2 = 12,47%</i>		
<i>Pourcentage de bon classement = 73,30%</i>		
<i>Nombre d'observation = 22505</i>		

III.2.5 Classification des facteurs selon leur contribution

Pour des besoins de recommandation il serait intéressant pour nous d'arriver à classer les déterminants du statut de scolarité des enfants au Burkina Faso identifiés dans cette partie. En effet, à la lecture des résultats consignés dans le tableau 3, la variable qui contribue le plus à l'explication de la non scolarisation/déscolarisation des enfants est la région de résidence avec 24,0% suivi du milieu de résidence avec 13,3%. Le niveau d'instruction du chef de ménage occupe le troisième rang avec 4,3% tandis que le « lien de parenté avec le Chef de ménage » et le « temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche » sont positionnées au quatrième et au cinquième rang avec une contribution de 3,7% respectivement 3,1% chacune. Dans cette recherche il a été constaté que contrairement à ce qui est dit dans la littérature, le statut de pauvreté du ménage n'occupe que le neuvième rang dans l'explication de la non scolarisation ou déscolarisation des enfants avec seulement une contribution de 1,0%. Il est important ici de noter le fait que la pauvreté soit liée au faible niveau d'instruction et que les pauvres résident pour l'essentiel en milieu rural.

Graphique 14: Contribution et rang des variables à l'explication du travail des enfants



IV. OBSTACLES A LA SCOLARISATION DES ENFANTS

❖ Les raisons de la non scolarisation

Les obstacles à la scolarisation des enfants peuvent être multiples. Pour les cerner la question posée aux enfants de 6-16 ans n'ayant jamais été scolarisés est la suivante: *pour quelle raison principale [nom] n'a-t-il pas fait des études dans une école formelle ?* Les parents ont été invités à répondre à la place de l'enfant dans certains cas.

Le refus de la famille, le manque de moyen financier, et la méconnaissance de l'âge de scolarisation apparaissent comme principales raisons de la non scolarisation des enfants. Ils ont été avancés par 71,5% des enfants comme causes de leur non scolarisés.

Chez les filles comme chez les garçons, ils demeurent les principales causes de non scolarisation la grande majorité : 68,6% chez les garçons et 74,4% chez les filles.

- *Le refus de la famille*

Le refus de la famille est la raison avancée par 25,6% des non scolarisés. Ce refus peut être lié à la méconnaissance des droits de l'enfant, à la mauvaise perception du système éducatif ou même de façon implicite au manque de moyen financier.

- *Le manque de moyens financiers*

Ceux qui ont de façon explicite indiqué le « manque de moyens financiers » comme principale cause de non scolarisation représentent 23,2%. Malgré les efforts consentis par le Gouvernement au cours de cette dernière décennie pour réduire les coûts liés à la scolarisation, l'école semble toujours inaccessible pour de nombreux enfants.

- *La méconnaissance de l'âge de scolarisation*

Parmi les enfants de 6-16 ans non scolarisés, 22,7% ont avancé le fait d'être « trop jeune » comme raison de non scolarisation. Certains adultes ayant répondu à la place des enfants, ce constat dénote une méconnaissance de l'âge de scolarisation par ces derniers.

- *Le travail*

Le travail des enfants apparaît comme une des raisons de non scolarisation des enfants. Certains parents préfèrent employer leurs enfants dans les activités pastorales ou agricoles que de les scolariser. En effet, le travail (pastoralisme, l'enfant doit travailler) est la raison de non scolarisation de 10,1% d'enfants non scolarisés.

- *L'inaccessibilité des services scolaires*

L'inaccessibilité des services scolaires (école trop éloignée, pas d'école, pas d'enseignant) ressort également comme un obstacle important à la scolarisation des enfants. Elle a été avancée comme principale raison par 6,1% d'enfants non scolarisés.

Tableau : raisons de non scolarisation des enfants selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Refus de la famille	23,3	27,9	25,6
Manque de moyen financier	22,2	24,3	23,2
Trop jeune	23,1	22,2	22,7
L'enfant doit travailler	6,9	5,2	6,1
Pastoralisme	5,8	2,3	4,0
L'école est trop éloignée	3,9	4,1	4,0
Il n'y a pas d'école	2,0	1,7	1,8
Il n'y a pas d'enseignant	,3	,3	,3
Les études sont trop difficiles, échec scolaire	3,6	2,1	2,9
Malade infirme	1,6	1,3	1,5
Les études sont improductives	,7	,8	,7
Le contenu des études n'est pas adapté	,7	,7	,7
Trop vieux	,3	,7	,5
Les frais de scolarité sont trop élevés	,5	,5	,5
La langue d'enseignement ne convient pas	,4	,3	,4
Mariage	,1	,6	,3
Exode	,2	,4	,3
Travail; études achevées	,2	,1	,2
Veut être autodidacte	,2	,0	,1
Manque de tuteur	,1	,2	,1
Ecole fermée	,0	,0	,0
Autres	4,0	4,1	4,0

- ❖ *Les raisons de la déscolarisation des enfants*

Afin de déceler les raisons de déscolarisation des enfants, la question qui leur a été posée est la suivante : *pour quelle raison principale n'avez-vous pas étudié en 2013/2014*. L'échec scolaire et le manque de moyen financier apparaissent comme les principales causes de la déscolarisation aussi bien chez les filles que chez les garçons

L'échec scolaire est la raison principale avancée par 46,7% des enfants déscolarisés. Ces derniers ont quitté le système éducatif parce qu'ils trouvent les études trop difficiles.

Le manque de moyen financier est la raison principale donnée par 10,2% d'enfants déscolarisés.

Le travail (2,8%), *la maladie/infirmité* (2%), *le mariage* (1,4%) font également partie des raisons avancées, le mariage ayant été essentiellement cité par les filles (2,4% de filles contre 0,5% d'hommes).

Tableau : Les raisons de la déscolarisation des enfants selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Les études sont trop difficiles, échec scolaire	50,4	42,0	46,7
Manque de moyen financier	9,4	11,1	10,2
Malade infirme	2,3	1,7	2,0
Mariage	,5	2,4	1,4
Travail; études achevées	1,6	,9	1,3
L'enfant doit travailler	,8	1,6	1,1
Pastoralisme	,7	,1	,4
Veut être autodidacte	,8	,6	,7
Trop vieux pour aller à l'école	,3	1,1	,7
Les frais de scolarité sont trop élevés	,7	,7	,7
Refus de la famille	,2	1,3	,7
L'école est trop éloignée	,9	,3	,6
Le contenu des études n'est pas adapté	,4	,6	,5
Les études sont improductives	,4	,3	,4
Exode	,2	,6	,4
Manque de tuteur	,1	,1	,1
autre	3,0	3,8	3,3

V. CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons utilisé des méthodes statistiques exploratoires et économétriques ont été utilisées pour appréhender les déterminants des inégalités d'accès à l'éducation des enfants de 6 à 16 ans à partir de l'analyse secondaire des données de l'EMC (2014). Tout d'abord, les caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques du ménage (Niveau d'instruction et sexe du chef de ménage, le statut de pauvreté et le nombre d'enfant de moins de 6 ans dans le ménage) et surtout le milieu de résidence (urbain/rural) de l'enfant et l'accès aux infrastructures d'éducation sont utilisés. Le sexe de l'enfant, la situation de handicap et le lien de parenté de l'enfant avec le chef de ménage ont aussi été explorés comme déterminants de l'inégalité d'accès à l'éducation.

Au niveau descriptif, le profilage a permis de dégager les principales caractéristiques des enfants de 6-16 ans se trouvant hors du système éducatif Burkinabé : vivent généralement en milieu rural ou dans les régions à forte composante rurale telles que le Sahel et l'Est, qui ont un faible accès aux infrastructures scolaires (primaire comme post primaire). La situation de handicap et l'absence de lien de parenté avec le chef de ménage jouent également en faveur de la non-scolarisation des enfants

Les méthodes d'analyse explicatives ont permis l'identification des déterminants de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants à la lumière des données disponibles. Par ordre d'importance décroissante, les 5 principaux déterminants de la non scolarisation ou de la déscolarisation des enfants sont la région de résidence, le milieu de résidence, le niveau d'instruction des chefs de ménage, le lien de parenté avec le chef de ménage et le temps mis pour atteindre le collège/lycée le plus proche.

Selon les interviewés, les obstacles à la non scolarisation des enfants sont essentiellement liés au refus de la famille, le manque de moyens financiers, la méconnaissance de l'âge de scolarisation, le travail et l'inaccessibilité des services scolaires. Pour les enfants déscolarisés les principaux motifs d'abandons scolaires sont les échecs scolaires, le manque de moyen financier, le travail, la maladie/infirmité et le mariage.

Les résultats de cette étude appellent la formulation de recommandations pour une scolarisation universelle jusqu'à l'âge de 16 ans au Burkina Faso. Il est impératif de :

1. Sensibiliser les ménages pour l'envoi et le maintien des enfants handicapés à l'école afin de leur donner les mêmes chances de réussite que les autres enfants. Ces sensibilisations devront plus mettre l'accent sur les régions du Sahel et de l'Est ;

2. Réduire la pauvreté monétaire des ménages. Dans les zones où cela est possible l'appui aux ménages pour la réalisation de cultures de contre saison peut être salutaire ;
3. Poursuivre la construction des écoles et des collèges afin de rapprocher les infrastructures éducatives des ménages ;
4. Sensibiliser les ménages afin qu'ils scolarisent les domestiques d'âge scolaire qu'ils accueillent. En milieu urbain, les cours du soir peuvent constituer des canaux de scolarisation des filles qui travaillent au cours de la journée ;
5. Sévir contre les mariages précoces de filles et le travail des enfants.

La leçon à retenir de ces quelques résultats est certainement la diversité des situations et des stratégies de scolarisation au sein des ménages. Ainsi, ni l'offre scolaire, ni les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage et de l'enfant abordées dans la présente étude ne suffisent à elles seules à expliquer les inégalités d'accès à l'éducation des enfants de 6 à 16 ans. Les déterminants sont multiples et les relations complexes (Clignet, 1994). Une véritable compréhension des stratégies éducatives des familles n'est en réalité possible qu'à partir du recueil de biographies scolaires et professionnelles familiales (Pilon, 1995). En plus des données biographiques il s'avère nécessaire de recourir aux données qualitatives pour comprendre le rationnel qui sous-tend les stratégies éducatives des ménages.

Références bibliographiques

- BURKINA FASO/ DEP/MEBA, 2014 *statistiques de L'éducation de base 2013-2014*, Ouagadougou 411p.
- DIALLO Y (2008), Les activités des enfants en Afrique subsaharienne: les enseignements des enquêtes sur le travail des enfants en Afrique de l'Ouest, *Understanding Children's Work,, An Inter-Agency Research Cooperation Projet*, University of Rome « TorVerata » Faculty of Economics V. Columbia 2, p.1-39
- DURAND M.-H (2006): « Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inter familiaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines » p.28
- KOBIANE J F (2009): La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso: Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics » p.2-37
- KOBIANE, J-F., MARCOUX R. 2007. Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants: les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali, Document de travail, BIT-IPEC, Genève. p.119-143
- LACHAUD J.-P (2007): « Les déterminants de l'inactivité économique et de la non-scolarisation des enfants aux Comores et à Madagascar » p.19-22
- LACHAUD J.-P., 2004, « Le travail des enfants et pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso, Document de travail, CED, Université de Montesquieu Bordeaux IV »p.8-23
- MARCOUX R (1995) : « Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali » p.14
- OIT (2007) : « Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants: les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali » p.16-29
- PILON M., 2006, Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu, les PARIS V collections du CEPED, groupe d'intérêt scientifique INED IRD-PARIS I- PARIS V- PARIS X, France, 246p.
- PILON M, (2005) « Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : éclairages à partir des sources de données démographiques » p 1-13
- PILON M, (1996) « Genre et scolarisation des enfants en Afrique » p.32
- PILON M (1995): « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires » p.8

WAKAM J (2003)- « Éducation, Famille et Dynamiques Démographiques, 2003 -
cicred.org », p.8-23

ANNEXE

Annexe1 : TBS primaire (%) et l'Indice de parité(F/H)

Région	TBS primaire (%)			Indice de parité (F/H)
	Filles	Garçons	Ensemble	
Centre	95,5	90,0	92,7	1,1
Hauts bassins	93,7	92,9	93,3	1,0
Boucle du Mouhoun	81,4	78,9	80,1	1,0
Sahel	48,2	51,3	49,8	0,9
Est	55,6	55,4	55,5	1,0
Sud-ouest	80,4	76,4	78,3	1,1
Centre nord	71,5	75,3	73,4	0,9
Centre ouest	98,5	95,9	97,2	1,0
Plateau central	94	96,4	95,2	1,0
Nord	101	103,5	102,3	1,0
Centre est	83,4	86,6	85,1	1,0
Cascade	77,8	80,2	79	1,0
Centre sud	97,9	95,8	96,8	1,0
BF	83,2	82,8	83	1,0

Source : Annuaire statistique MENA, 2013/2014

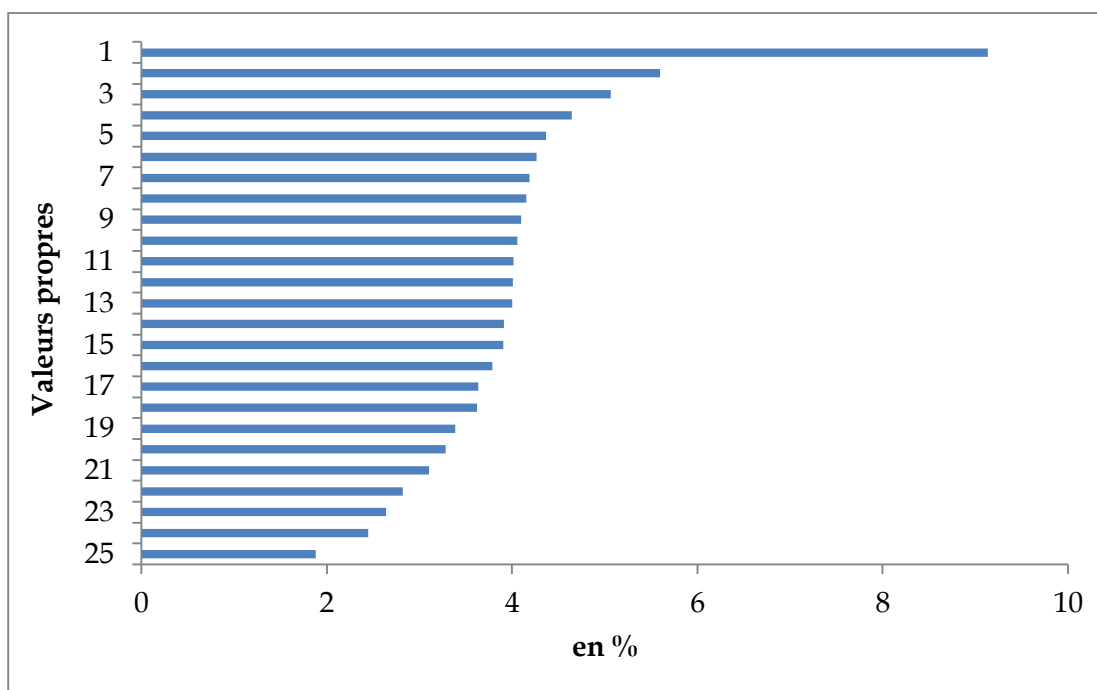
Annexe 2 : TBS post primaire (%) et l'Indice de parité (F/H)

Région	TBS post primaire (%)			Indice de parité (F/H)
	Filles	Garçons	Ensemble	
Centre	64,2	55,3	59,7	1,16
Hauts bassins	44,2	49,8	47	0,89
Boucle du Mouhoun	37,5	40,7	39,2	0,92
Sahel	9,8	15,5	12,7	0,63
Est	25,7	31,6	28,7	0,81
Sud-ouest	34,8	45,4	40,4	0,77
Centre nord	27,3	31,1	29,2	0,88
Centre ouest	38,7	49,7	44,2	0,78
Plateau central	44,5	46,8	45,7	0,95
Nord	39	43,7	41,4	0,89
Centre est	35,5	38,6	37,1	0,92
Cascade	35,5	42,9	39,2	0,83
Centre sud	45,2	48	46,6	0,94
BF	38,4	41,9	40,2	0,92

Source : Annuaire statistique du post primaire et du secondaire du MESS, 2013/2014

Annexe 3 : résultats de l'analyse des correspondances multiples (ACM)

Graphique : Histogramme des valeurs propres



Description de l'axe 2 :

Libellé des variables	Libellé des variables	Contribution	Cosinus carré	Coordonnées
Milieu de résidence	Urbain	14,22	0,47	-1,03
Région	Centre	5,6	0,14	-1,44
Niveau d'éducation du chef de ménage	Second/sup	9,34	0,23	-1,76
Temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche	accès secondaire	14,41	0,5	-0,98
Nombre d'enfant de d'enfants de -6ans	0-1	5,98	0,23	-0,59
Statut de pauvreté	non pauvre	4,93	0,26	-0,45
Statut de scolarisation	Dans le système scolaire			-0,3
ZONE CENTRALE				
Milieu de résidence	Rural	6,3	0,47	0,46
Temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche	Pas accès	6,42	0,19	0,77
Nombre d'enfant de d'enfants de -6ans	6 et +	3,54	0,09	0,95
Statut de pauvreté	Pauvre	6,24	0,26	0,57
Statut de scolarisation	hors du système scolaire			0,37

Description de l'axe 2 :

Libellé des variables	Libellé des variables	Contribution	Cosinus carré	Coordonnées
Région	Sahel	5,94	0,09	1,03
Time_pri (ssbe. à partir d'ici, combien de minutes)	Pas accès	13,31	0,25	0,87
ZONE CENTRALE				
Région	Boucle du Mouhoun	3,63	0,06	-0,73
Région	Nord	17,14	0,27	-1,50
Time_pri (ssbe. à partir d'ici, combien de minutes)	Accès	4,33	0,25	-0,28
Time_sec (ssbf. à partir d'ici, combien de minutes)	Accès	5,30	0,11	-0,46

Annexe4 : résultats de la caractérisation des enfants hors du système éducatif

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Statut de scolarisation	hors du système scolaire	100,00	44,67	100,00	177,86	0,000	10285
Milieu de résidence	rural	82,82	69,30	53,39	40,74	0,000	15955
Temps mis pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche	pas accès sec	78,46	65,45	53,55	37,81	0,000	15070
Niveau d'éducation du chef de ménage	aucun	89,43	81,94	48,75	27,10	0,000	18867
Temps mis pour accéder à l'école primaire le plus proche	pas accès_pri	32,58	24,54	59,31	25,43	0,000	5650
Région	sahel	12,46	7,78	71,48	23,88	0,000	1792
Statut de pauvreté	pauvre	50,03	44,13	50,65	16,21	0,000	10160
Région	est	10,67	7,71	61,84	15,08	0,000	1774
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	6 et +	11,74	9,02	58,14	12,88	0,000	2076

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	4-5	17,87	14,84	53,79	11,57	0,000	3417
Sexe du chef de ménage	homme	92,52	90,50	45,67	9,48	0,000	20836
Région	centre nord	9,76	8,11	53,75	8,18	0,000	1868
Région	boucle du Mouhoun	10,56	9,44	49,95	5,17	0,000	2174
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	3-4	38,03	36,48	46,57	4,38	0,000	8398
Lien de parenté avec le chef de ménage	frère/sœur	3,32	3,01	49,21	2,40	0,008	693
Région	hauts bassins	7,72	8,38	41,14	-3,24	0,001	1930
Région	centre est	7,95	8,66	41,02	-3,41	0,000	1994
Lien de parenté avec le chef de ménage	petit fils/petite fi	10,16	11,17	40,65	-4,35	0,000	2571
Région	nord	9,65	10,71	40,25	-4,67	0,000	2467
Statut de handicap	aucun handicap	97,49	98,03	44,43	-5,20	0,000	22570
Région	centre ouest	6,75	7,89	38,19	-5,79	0,000	1817
Région	plateau central	5,97	7,53	35,43	-8,09	0,000	1733
Sexe du chef de ménage	femme	7,48	9,50	35,15	-9,48	0,000	2188
Région	centre sud	5,18	6,94	33,38	-9,50	0,000	1597
Statut de pauvreté	non pauvre	49,95	55,85	39,95	-16,20	0,000	12859
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	6,58	10,28	28,61	-16,88	0,000	2366
Région	centre	2,74	6,19	19,79	-20,30	0,000	1425
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	0-1	32,37	39,67	36,45	-20,41	0,000	9133

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Niveau d'éducation du chef de ménage	second/sup	3,24	6,94	20,84	-20,60	0,000	1598
Temps mis pour accéder à l'école primaire le plus proche	accès_pri	67,35	75,43	39,89	-25,52	0,000	17366
Temps mis pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche	accès_sec	21,49	34,49	27,83	-37,79	0,000	7940
Milieu de résidence	urbain	17,18	30,70	25,00	-40,74	0,000	7069
Statut de scolarisation	dans le système scolaire	0,00	54,78	0,00	-174,00	0,000	12613

Annexe 5 : Caractérisation des enfants se trouvant dans le système éducatif

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Statut de scolarisation	Dans le système scolaire	100,00	54,78	100,00	178,00	0,000	12613
Milieu de résidence	urbain	41,69	30,70	74,38	40,49	0,000	7069
Temps mis pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche	Accès sec	45,10	34,49	71,64	37,77	0,000	7940
Temps mis pour accéder à l'école primaire le plus proche	Accès_pri	82,00	75,43	59,56	25,48	0,000	17366
Région	Centre	9,03	6,19	79,93	20,46	0,000	1425
Niveau d'éducation du chef de ménage	Second/sup	9,94	6,94	78,47	20,41	0,000	1598
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	0-1	45,56	39,67	62,93	20,19	0,000	9133

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Niveau d'éducation du chef de ménage	Primaire	13,30	10,28	70,92	16,93	0,000	2366
Statut de pauvreté	Non pauvre	60,77	55,85	59,61	16,54	0,000	12859
Sexe du chef de ménage	Femme	11,19	9,50	64,53	9,69	0,000	2188
Région	Centre sud	8,39	6,94	66,25	9,62	0,000	1597
Région	Plateau central	8,83	7,53	64,28	8,31	0,000	1733
Statut de handicap	Aucun handicap	98,51	98,03	55,05	5,72	0,000	22570
Région	centre ouest	8,77	7,89	60,87	5,43	0,000	1817
Lien de parenté avec le chef de ménage	petit fils/petite fi	12,01	11,17	58,93	4,47	0,000	2571
Région	nord	11,54	10,71	59,02	4,47	0,000	2467
Région	centre est	9,28	8,66	58,68	3,64	0,000	1994
Région	hauts bassins	8,90	8,38	58,19	3,12	0,001	1930
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	3-4	35,21	36,48	52,88	-4,37	0,000	8398
Région	Boucle du Mouhoun	8,51	9,44	49,36	-5,31	0,000	2174
Région	centre nord	6,83	8,11	46,15	-7,78	0,000	1868
Sexe du chef de ménage	homme	88,81	90,50	53,76	-9,69	0,000	20836
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	4-5	12,46	14,84	45,98	-11,16	0,000	3417
Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage	6 et +	6,77	9,02	41,14	-13,04	0,000	2076
Région	Est	5,25	7,71	37,32	-15,35	0,000	1774
Statut de pauvreté	Pauvre	39,21	44,13	48,67	-16,55	0,000	10160
Région	Sahel	3,95	7,78	27,79	-24,06	0,000	1792
Temps mis pour accéder à l'école primaire le plus proche	Pas accès_pri	17,99	24,54	40,16	-25,39	0,000	5650
Niveau d'éducation du chef de ménage	Aucun	75,83	81,94	50,70	-27,06	0,000	18867

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
Temps mis pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche	Pas accès_sec	54,83	65,45	45,89	-37,79	0,000	15070
Milieu de résidence	Rural	58,31	69,30	46,10	-40,49	0,000	15955
Statut de scolarisation	Hors du système scolaire	0,00	44,67	0,00	-174,00	0,000	10285

Annexe 4: Contribution et rang des variables à l'explication du travail des enfants

Variabes	Khi-deux du modèle saturé	Khi-deux sans la variable	Contribution (%)	Rang
Région	3860,39	2934,39	23,99	1er
Milieu de résidence	3860,39	3347,85	13,28	2e
Niveau d'éducation du chef de ménage	3860,39	3691,61	4,37	3e
Lien de parenté avec le Chef de ménage	3860,39	3724,05	3,53	4e
Temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus	3860,39	3743,26	3,03	5e
Temps mis pour atteindre l'école primaire le plus proche	3860,39	3765,35	2,46	6e
Nombre d'enfants de moins de 6 ans	3860,39	3815,67	1,16	7e
Statut d'handicap	3860,39	3820,38	1,04	8e
Statut de pauvreté	3860,39	3821,6	1,00	9e
Sexe du chef de ménage	3860,39	3847,55	0,33	10e
sexe de l'enfant	3860,39	3855,74	0,12	11e

VI.

Variabes	Khi-deux du modèle saturé	Khi-deux sans la variable	Contribution (%)	Rang
Région	3860,39	2934,39	23,99	1er
Milieu de résidence	3860,39	3347,85	13,28	2e
Niveau d'éducation du chef de ménage	3860,39	3691,61	4,37	3e
Lien de parenté avec le Chef de ménage	3860,39	3724,05	3,53	4e
Temps mis pour atteindre l'école secondaire le plus proche	3860,39	3743,26	3,03	5e
Temps mis pour atteindre l'école primaire le plus proche	3860,39	3765,35	2,46	6e
Nombre d'enfants de moins de 6 ans	3860,39	3815,67	1,16	7e
Statut d'handicap	3860,39	3820,38	1,04	8e
Statut de pauvreté	3860,39	3821,6	1,00	9e
Sexe du chef de ménage	3860,39	3847,55	0,33	10e

sexe de l'enfant	3860,39	3855,74	0,12	11e
------------------	---------	---------	------	-----